

II. *Pourvu toujours*, que rien de ce qui est ici contenu ne s'étendra à abroger cette partie de l'Acte ci-dessus mentionné, qui prive du Bénéfice du Clergé aucune personne qui sera légalement convaincue d'avoir mis le feu à aucune maison, grange ou dépendance d'icelle.

III. *Et qu'il soit de plus statue'* qu'autant qu'un Acte ou Ordonnance passe' par le Gouverneur et le Conseil Législatif, dans la vingt-neuvième année du Règne de sa Majesté, intitulé " Acte " qui continue les Ordonnances qui reglent la pratique de la Loi et " qui pourroit plus efficacement à la dispensation de la Justice et particulièrement dans les nouveaux Districts," regarde le Simple Larcin et déclare ce qui sera considéré Petit Larcin, et la manière de l'accusation, procès et punition, qui sera infligée, tant pour le Petit Larcin que pour l'infraction de la Paix et pour les devoirs des Geoliers, Connétables et Officiers de Paix concernant les punitions mentionnées dans le dit Acte, cessera et finira de et après la passation de cet Acte; et telles parties du dit Acte ou Ordonnance sont par ces présentes abrogées.

IV. Et vu qu'il est nécessaire d'annexer telle punition aux crimes et offenses commis, afin que les personnes méchantes et mal-intentionnées ne puissent espérer de pouvoir éviter jugement, *Qu'il soit à ces causes de plus statue'* que le Simple Larcin où les meubles et effets volés n'excederont pas la valeur de vingt chellins sterling, monnaie de la Grande Bretagne, sera considéré et regardé seulement comme Petit Larcin, et que le Jugement de la Loi, à être prononcé contre aucun coupable commettant un Simple Larcin de la valeur susdite, sera comme dans le cas du Petit Larcin, nonobstant aucune Loi ou usage à ce contraire.

V. Et vu que le Bénéfice du Clergé étoit autrefois étendu par les Loix d'Angleterre, et plus particulièrement par un Statut passé dans la vingt-cinquième année du Règne du Roi Edouard Trois, au Crime du Larcin de toute dénomination, mais vu que le dit Bénéfice a été par plusieurs Statuts depuis la période ci-dessus mentionnée aboli  
pour